

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE MRM

du 18 avril 2019

Présents : F.Le Roy, R.Meissonier, J-M.Courrent, G.Giordano,A.Rouyre, N.Commeiras, H.Chappert, F.Lasch, P.Loup, Y.Benabdellaziz, A-S.Fernandez, S.Mignon, F.Villeseque-Dubus, G.N'Goala, C. Janicot

14 h 10 la séance est ouverte

Frédéric Le Roy rappelle l'ordre du jour

- Définition des axes de MRM
- Affectation budget
- Contrat doctoraux
- Perpignan et MRM

I) Projet 2019-2022

Frédéric Le Roy rappelle que MRM s'inscrit dans un logique montpelliérain multi-établissement (MOMA, IAE, MBS, IUT Montpellier, PolyTech, Université Perpignan, IUT Béziers, IUT Nîmes). MRM est un « Cluster » : une visibilité unique et une politique de promotion du site Montpelliérain.

Frédéric Le ROY indique une double organisation au sein de MRM, d'une part, l'importance des groupes disciplinaires, comme « cellule de base » de la recherche de MRM et, d'autre part, l'importance des axes transversaux. Frédéric Le Roy souligne qu'il faut s'inscrire dans le site Montpelliérain, en l'occurrence MUSE, ce qui correspond en définitive à une glocalisation.

II) MRM VS MUSE

Frédéric Le Roy insiste sur le fait de s'inscrire dans le projet MUSE

1. Soigner par l'axe santé
2. Nourrir par l'axe Agro-alimentaire
3. Protéger par l'axe Management Responsable et DD

Par ailleurs, Frédéric Le Roy encourage à renforcer les interactions avec MUSE, c'est-à-dire des interactions fortes avec les collègues de l'Université : des projets à mener ainsi que d'organiser des évènements en commun.

III) Organisation

a) Fonctionnement des instances

La Direction travail sur les orientations et le Conseil du laboratoire est décisionnaire.

b) Le bureau

Il prépare le travail avant le conseil du laboratoire et intègre des représentants des différents établissements

IV) Proposition du bureau

Le bureau de MRM recommande de recentrer MRM sur 3 axes

- Management de la santé
- Management Agro-alimentaire
- Management Responsable

Sophie Mignon intervient pour donner quelques informations relatives à l'axe Innovation. Ce dernier a été identifié par les chercheurs de l'IRSTEA auteurs notamment de la mission Agriculture-Innovation 2025 pour participer au montage d'un Institut de Convergence sur l'Agriculture Numérique. Sophie Mignon a donc contribué à son élaboration sur le volet sciences sociales au côté de chercheurs du Cirad, de l'Inra et de l'Irstea. #DigitAg, l'Institut Convergences Agriculture Numérique a été sélectionné en janvier 2017. Sophie Mignon souligne qu'elle est la seule chercheuse de MRM à participer à sa gouvernance (comité exécutif) et à piloter un des axes (TIC et Innovation aux côtés de Guy Faure). Elle participe également au comité de sélection des sujets de thèse éligibles à un financement (contrats doctoraux co-financés par l'UM et l'institut). Elle précise que les contrats ne rentrent pas dans le quota EDEG et viennent donc s'ajouter à ceux dont MRM bénéficie déjà. Depuis sa création, 4 sujets portés par MRM (axe Innovation) ont été éligibles à des contrats doctoraux : 2017 : 1 CD (Alain François Heude) - 1 CD (Guy Faure+Sophie Mignon/partage la co-direction). 2018 : 1 CD (Sophie Mignon+Catherine Macombe Irstea). 2019 : 2 CD (1 Isabelle Bourdon en co-direction avec un chercheur Moisa et 1 Florence Palpacuer). Ces derniers bénéficient en outre d'un budget de fonctionnement de 20 000€ par thèse. La contribution de l'axe Innovation a donc été sur ces trois dernières années de 4 contrats doctoraux (à hauteur de 360 000€ environ) + le budget environnant (80 000€). Enfin, Sophie Mignon rappelle qu'il y a eu une visibilité qui a porté ses fruits

Une réflexion a lieu au sujet sur cette proposition, et notamment sur le nom du 3ème axe. Les membres du conseil discutent et conviennent de nommer ce troisième axe Management Responsable et Innovation Durable. Cette proposition est votée à l'unanimité.

Pour chacun des axes des responsables sont proposés :

- Management de la santé : Irène Georgescu ► voté à l'unanimité
- Management Agro-alimentaire : Gilles Séré de Lanauze ► voté à l'unanimité
- Management Responsable et Innovation Durable : Jean-Marie Courrent ► à confirmer

Par ailleurs, Frédéric Le Roy rappelle le rôle des responsables d'axe qu'il considère comme des chefs de Projet

1. Créer de la transversalité entre les groupes
2. Développer les projets
3. Aller chercher les financements

V) Budget 2019

Frédéric Le Roy informe que le budget est en hausse. En effet, la dotation universitaire a augmenté et est en 2019 de 123 500€. La dotation MBS est stable : 45 000€. L'investissement passera en fonctionnement.

Régis Meissonier explique l'intérêt de simplifier la répartition du budget dans les groupes. Régis Meissonier confirme l'augmentation de la dotation par rapport à l'année précédente, avec un budget total de 168 500€ (UM + MBS).

Régis Meissonier souligne que le bureau propose des règles simples pour 2019 : 8% sur le pot commun et 5000€ par axe. Le reste (140 020€) est réparti par groupe en fonction du nombre des membres.

Deux périodes sont distinguées : séparation jusqu'en octobre puis une mutualisation à partir d'octobre.

Régis Meissonier insiste sur le fait d'aller chercher les financements (MUSE, Projets Européens...). Les responsables de groupes et d'axes doivent jouer le rôle de motiver les collègues. En effet, le problème se pose pour la participation aux conférences. D'où l'idée d'obtenir des fonds autre que le financement institutionnel de MRM.

Gilles N'GOALA pose la question suivante : "A qui dois-je demander si je fais partie d'un axe transversal?" Gilles N'GOALA demande si nous pouvons essayer de clarifier et si nous nous devrions flécher.

Alors Frédéric Le Roy propose de définir un cadrage mais c'est le directeur d'axe qui décide.

le budget est voté à l'unanimité

VI) Contrat doctoraux

Frédéric Le Roy informe qu'il a été sollicité par Patrick Sentis et indique que la clé de répartition de l'EDEG pour le nombre de sujets attribué au labo est le nombre de Hdr.

Frédéric Le Roy rappelle le déroulement des contrats doctoraux

a) Deux phases

1. Remontée de 19 projets maximum par MRM (y compris DigitAG)
2. réception des candidatures
3. Réduction à 10 projets (avec candidats donc)

b) Proposition

Règle de la base est la suivante

- deux sujets par groupe (2*8 égal 16)
- un sujet par axe (=3)

c) Principes généraux

Frédéric Le Roy suggère d'éviter la concentration des CD sur quelques collègues et de favoriser les nouveaux collègues HDR.

Une réflexion commune est lancée.

Hervé Chappert trouve cela intéressant et positif pour les MCF-HDR le fait d'imposer une règle afin de fluidifier les contrats.

Gilles N'GOALA soumet l'idée d'une répartition équilibrée pour plus d'équité au niveau des disciplines et des EC. L'idéal serait de définir clairement un périmètre (une année Labex ! l'année d'après MRM != injuste). Par ailleurs, lorsque c'est notre candidat, devons-nous rester dans le comité de sélection de l'EDEG ? Gilles N'GOALA remarque qu'il y a seulement 1 financement sur 18 en marketing des quatre dernières années.

Géraldine Rivière remarque un seul candidat en comptabilité, que cela n'est ni équilibré, ni normal.

Régis Meissonier se pose néanmoins la question : "Avons-nous le droit de priver quelqu'un?"

Pierre LOUP propose d'inclure le candidat concerné. En d'autres termes, raisonner sur 5 ans et non sur 1an.

Jean-Marie Courrent ente les différentes sources de financement (*Edeg=financement UM et Labex=financement de projet, même si c'est l'UM !*). Jean-Marie Courrent affirme que nous sommes en concurrence au sein de l'EDEG avec des concurrents économistes qui forment très bien leurs candidates. Il conseille d'envoyer les meilleurs candidats afin de défendre la gestion. Il propose d'envisager une diffusion des sujets dès le mois de janvier. A ce moment-là, le Directeur de thèse ferait une 1ère sélection, puis au niveau de MRM il y aurait un jury qui classerait (exemple : recevoir les 10 meilleurs candidats).

Néanmoins, Frédéric Le Roy réplique que cela nous dépasse car ceci se passe au niveau de l'EDEG, et que nous outrepassons notre rôle. Nous n'avons pas non plus à intervenir au niveau du Labex. Toutefois, Frédéric Le Roy conseille de travailler sur nos candidats aux contrats doctoraux. Aussi, il pense que si le directeur d'axe va chercher les financement autres, ce dernier a le droit d'avoir un autre candidat sur un autre CD EDEG. Cela se règle au niveau des groupes.

La majorité des membres du conseil approuvent une 1ère "sélection MRM" via le site web. Par exemple.

En définitive, Frédéric Le ROY demande si nous devons mettre une règle ou pas sur les contrats doctoraux. Pour conclure, Frédéric Le Roy assure que nous débattons au prochain Conseil du laboratoire.

d)Principes opérationnels

Frédéric Le Roy propose au vote :

1. Pour demander un CD, il ne faut pas avoir eu un CD MRM-EDEG l'année précédente
2. Voire le 2 années précédentes

Après discussion le conseil s'accorde sur l'idée qu'il ne faut pas avoir eu de CD les deux années précédentes, que ce soit comme directeur ou co-directeur. Cette proposition est votée à l'unanimité

En définitive, Frédéric Le ROY propose d'essayer

- d'effectuer une préparation l'année prochaine
- de faire une sélection au sein de MRM

Regis Meissonier conseille d'ouvrir au niveau national et international.

e)Sujets votés

L'application des principes votés dans le point précédent abouti aux résultats suivants

Comptabilité et société : 2

Sophie Spring et Guillaume Dumas

Agnès Mazars-Chapelon et fabienne Villesèque Dubus

Entrepreneuriat : 2

Sylvie Sammut et Chaffik Bakkali.

Jean-Marie Courrent

GRH : 1

Nathalie Commeiras et Isabelle Bories-Azeau

Finance: 1

Ouiadad Youfi

Marketing : 3

Marie-Christine Lichtlé et Laurie Balbo

Gilles N'Goala

Philippe Aurier

Organisation : 2

Anne Mione et Antoine Chollet

Florence Palpacuer et Magalie Marais

Stratégie : 2

Frédéric Le Roy et Hervé Chappert : 1

Estelle Boucher : 1

SI : 1

Isabelle Bourdon et Isabelle Piot-Lepetit

Axe MA : 1

Angelique Rhodain et Andr ea Gourmelen

AXE MS : 1

A d finir

Axe MRID : 1

A d finir

DigitAg : 2

Florence Palpacuer

Isabelle Bourdon

Le conseil vote sur les sujets   l'unanimit 

f) Tableau CD 2014-2018

Fr d ric Le Roy commente le tableau (diapo 15) et constate les disparit s, il demande si il y a des commentaires.

Gilles N'GOALA remarque que certains doctorants sont financ s et d'autres pas, et qu'il faut prendre du recul par rapport aux chiffres.

Divers

Universite de Perpignan Via Domitia

Fabienne Villes que-Dubus expose la probl matique concernant le rattachement   l'Ecole Doctorale. En effet, les doctorants de Perpignan sont inscrits et rattach s   l'EDEG 231. Par cons quent, les doctorants ne peuvent pas s'inscrire   l'UPVD (en cons quence ni de CD, ni de soutien financier). Fabienne Villes que-Dubus pense que la solution la plus simple serait que les chercheurs soient rattach s   l'ED de Perpignan.

Fr d ric Le Roy r pond qu'il a fait remonter le probl me au Vice-Pr sident. N anmoins, que cela rentre dans le cadre des relations entre l'UM et l'UPVD, car il y a un pass  et un passif.

AGENDA

Prochain Conseil du laboratoire : 11 juin apr s-midi   Triolet

Validation du dossier HCERES

PREPARATION DE LA VISITE DE L'HCERES

15 mai 2019 : document interne UM

15 juin 2019 : rendre le dossier HCERES   l'UM

30 janvier 2020 : visite HCERES

DEUX DOSSIERS PARALLELE

Bilan année 2014-2019

PROJET 2019-2022

ORGANISATION

Bilan : Directeur MRM + Gérald Naro+anciens responsables de groupe

Projet : Directeur MRM +responsables de groupe+responsables d'axes

A NOTER :

La semaine prochaine Gérald NARO enverra à tous les responsables de groupes les publications. Ensuite, il faudra rédiger votre passé : 5 pages par groupe. Frédéric Le Roy propose un conseil/projet prévu le 7 mai à 14h qui réunira le Directeur MRM+ les Responsables de groupes + les responsables d'axes afin de travailler sur le projet. L'idéal serait 3 thèmes dominants dans chaque groupe sachant que chaque groupe est libre, un projet scientifique de chaque groupe.

Fin de la séance 16h15